

Qui sommes nous ?

L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré est une association à but non lucratif entièrement gérée par des bénévoles. Elle n'est ni un service public municipal, ni une entreprise de loisirs.

L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré organise des activités pour ses adhérents, et des Fêtes pour favoriser les occasions de rencontres et pour animer le quartier.

L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré est un interlocuteur de la Mairie de Meylan pour les problèmes d'environnement et de cadre de vie.

Son secteur géographique est délimité par l'autoroute, l'avenue de Verdun et l'avenue du Taillefer.

Son siège social est au Habert.

L'adhésion

L'adhésion est obligatoire pour s'inscrire dans une activité. Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement et de gestion de l'association, ainsi que les frais d'assurance.

Le prix d'une activité

La participation demandée pour pratiquer une activité correspond à la rémunération de l'animateur ou du professeur (salaire, charges sociales). Pour certaines activités, du matériel ou une licence sont en outre obligatoires.

Le montant de la participation est calculé sur la base d'un nombre minimum de participants par activité, de façon à équilibrer les comptes. Pour faciliter la participation de tous à nos activités les plus coûteuses, ces tarifs tiennent compte des moyens de chacun, par la prise en compte du quotient familial. Le quotient familial est celui de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).

Fonctionnement

Des règles simples permettent une gestion saine, et évitent que tout le

travail ne repose que sur quelques un(e)s.

Un correspondant par activité :

Il (elle), ou son enfant, pratique l'activité. Il (elle) assure la liaison entre les adhérents, l'animateur et l'association, en particulier au moment des inscriptions. Si personne ne se propose, l'activité risque de disparaître.

Inscription à l'année :

Les inscriptions et le paiement se font **impérativement** à l'année. Il est possible de régler par 3 chèques débités en octobre, janvier et avril. **Attention, il n'y aura pas de remboursement en cours d'année, quel que soit le motif invoqué.**

Effectifs :

Une activité n'est ouverte que si un nombre minimum d'inscriptions effectives (payées) est enregistré. Ce nombre figure en pages centrales. Au delà d'un nombre maximum, une liste d'attente est ouverte, qui peut éventuellement conduire à l'ouverture d'une nouvelle séance, selon les disponibilités des salles et des animateurs.

Ce qui est nouveau

La plupart des activités sont reconduites, aux mêmes heures que l'an dernier.

Nadine Fischer, qui a animé longtemps l'atelier "dessin enfants" nous quitte cette année. Nous la remercions chaleureusement pour tout le travail accompli avec nos enfants. Elle sera remplacée par Corinne Arbaret.

Un grand merci aussi à Renée Bernard-Maugiron pour toutes ses années d'animation de la "Sophro-relaxation". Cette activité n'est pas reconduite pour l'instant. Nous attendons de mieux analyser la demande.

Il nous est suggéré d'organiser une activité « **bridge** ». Il suffit, comme pour toute activité, de réunir suffisamment de participants. Que les amateurs se manifestent !

Notre équipe

A la suite du départ de Christophe Poline, c'est Paul Mandaron, déjà membre de notre conseil d'administration, qui a accepté de prendre en charge notre trésorerie.

Les Fêtes de cette année

Le Carnaval, bien sûr ! Avec encore plus de "grosses têtes" que l'an passé. La fête de fleurs, sans doute. Et si vous avez d'autres bonnes idées (certains ont évoqué l'idée d'un rallye pédestre dans Meylan), venez donc rejoindre notre commission "fêtes", on n'est jamais assez pour bien faire.

L'environnement

L'association se doit de veiller à la qualité de vie dans notre quartier. Trois points devront nous préoccuper dès la rentrée. Tous les habitants soucieux de leur environnement doivent donc se joindre à notre commission pour en débater.

Le terrain de la faculté de pharmacie

Le terrain qui sert si souvent de terrain de foot pour les matchs improvisés des nos enfants et sur lequel se trouvent nos jardins n'est pas un terrain communal : il est propriété de l'université. Or celle-ci projette de le mettre en vente. Nous devons veiller à éviter tout projet de construction sur cet espace de vie.

Fermeture de collectrice

La collectrice, c'est le nom technique de la voie de l'autoroute qui permet d'accéder à la ZIRST par l'autoroute en venant de Grenoble. Les

difficultés de raccordement de cette collectrice avec la rocade Sud avaient entraîné, il y a quelques années, le passage de ce raccordement de 2 à une seule voie, ce qui contribue aux bouchons. Pour remettre 2 voies afin d'espérer fluidifier la circulation, les services de l'Équipement envisagent de supprimer cette collectrice.

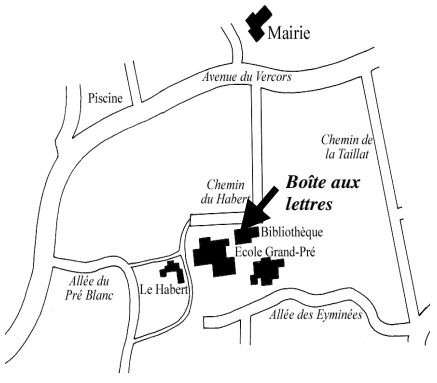
Certains d'entre nous apprécieront évidemment de faire moins de queue le soir pour rentrer chez eux. Mais nous souffrirons tous de l'augmentation de circulation induite dans notre quartier. En effet, la plupart des véhicules qui empruntent aujourd'hui cette collectrice pour se rendre à la ZIRST devront passer par l'avenue du Vercors ou le boulevard des Alpes.

Il nous faut agir fermement pour empêcher toute augmentation de circulation sur notre avenue du Vercors

Projet d'agglomération.

La METRO, la communauté d'agglomération de Grenoble, élabore un projet d'agglomération. Ce projet doit définir les orientations de toutes nos communes pour les 10 à 20 ans à venir. C'est dire l'importance de la consultation qui va s'instaurer dans les mois à venir.

Nous avons la possibilité de nous exprimer à travers LAHGGLO, l'association qui regroupe les associations des quartiers de Grenoble et des communes voisines. Nous aurons également à nous exprimer au niveau de notre commune.



**Bureau de l'Union de Quartiers
Buclos - Grand-Pré**

* * *

Président : Joël Liénard 04 76 41 11 26
Vice-présidente : Monique Biron 04 76 90 30 39
Secrétaire : Monique Fraysse-Guigliani 04 76 90 04 68
Trésorier : Paul Mandaron 04 76 90 08 59

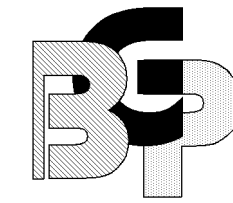
Trésorière adjointe : Claude Lafosse 04 76 90 31 28

✉ Le Habert – 7 bis avenue du Vercors 38240 MEYLAN
☎ 04.76.90.72.08

echo

du Habert

Numéro
33
Septembre 2002



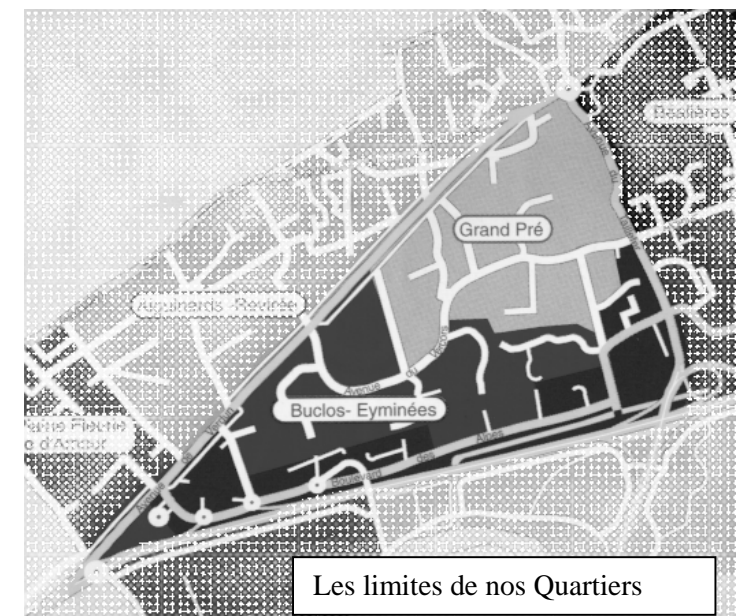
**Union de Quartiers
Buclos Grand-Pré
Meylan**

Inscription aux activités

Mardi 10 septembre
de 18 h à 20 h au HABERT
Et pour les retardataires samedi 14 septembre
à notre stand au Forum des Associations

Assemblée générale

Jeudi 26 septembre
A 20 h30 au HABERT
Suivie d'une collation amicale



Les limites de nos Quartiers

*Dans ce numéro :
Informations sur les activités, tarifs,
adhésions, règles de fonctionnement,
modalités de paiement.*

**L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré
est agréée Jeunesse et Sports**

Arrêté du 18 mai 1994 - Numéro : 38 94 020